

## RAPPORT DE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE POUR L'ANNÉE 2019

L'année 2019 a été une bonne année pour notre système de gestion environnementale. Il s'agissait de la deuxième année sous la version 2015 de la norme ISO-14001 et elle a été consacrée à bonifier l'ensemble de la documentation. En juin, un audit de maintien a eu lieu et celui-ci a permis d'attester la conformité du système. Aucune non-conformité n'a été soulevée en regard des différentes exigences de la norme vérifiées.

Le suivi et le mesurage des contrôles opérationnels nous permettent de conclure à une bonne maîtrise du système de gestion environnementale. C'est le cas notamment au niveau de l'entretien préventif des camions et de la gestion des matières dangereuses résiduelles par nos transporteurs. Un suivi constant de la qualité des pratiques forestières est effectué car ce sont les activités qui présentent le plus d'impacts environnementaux potentiels. On constate une bonne performance quant au respect des prescriptions sylvicoles et à la qualité générale des chantiers d'opération; même chose en ce qui concerne la conformité des équipements des entrepreneurs accrédités.

Dans un autre ordre d'idées, le Syndicat a poursuivi son rôle de sensibilisation et d'information auprès des producteurs forestiers. Soulignons à ce niveau l'envoi de soixante-sept trousseaux environnementales aux nouveaux membres, lesquelles contiennent entre autres une copie du guide des saines pratiques d'intervention. De plus, la collaboration avec l'industrie pour l'approvisionnement en bois de forêt privée certifiée SFI a continué d'évoluer notamment sur les aspects formation, communication et engagement des producteurs.

L'amélioration continue de la performance environnementale passe nécessairement par la mise en place d'objectifs et de cibles à atteindre. En se basant sur l'évolution du profil des producteurs qui font de plus en plus exécuter la coupe de leur bois d'une façon mécanisée dans des opérations de plus grande envergure qu'auparavant, l'organisation travaille depuis quelques années à augmenter le niveau de contrôle de cette activité en offrant du support technique. En ce qui concerne le programme d'accréditation des entrepreneurs forestiers, nous avons réalisé au cours de la dernière année une analyse d'écart qui a permis d'identifier différents scénarios de prise en charge visant à élargir la portée du système. De plus, afin de favoriser le respect de la réglementation municipale en vigueur sur le territoire et de mieux répondre aux producteurs, nous avons effectué une synthèse de tous les règlements relatifs à la coupe de bois dans la région. Finalement, nous avons implanté un nouveau mécanisme de communication avec les membres sous forme de courriel de sensibilisation mettant de l'avant divers sujets à caractère environnemental.

Dans le contexte actuel, il apparaît évident que le Syndicat des producteurs de bois du Saguenay – Lac-Saint-Jean est une organisation qui réussit à se démarquer par son action collective et que son système de gestion environnementale ISO 14001 contribue grandement à le positionner de façon avantageuse en tant que fournisseur de bois.



Martin Lavoie, ing.f.  
Coordonnateur environnemental